

L'après Charlie

« Nous sommes tous Charlie », c'est derrière cette banderole que des millions de personnes ont manifesté le dimanche 11 janvier pour crier leur refus du terrorisme, de l'intégrisme religieux des islamistes et leur attachement aux valeurs de la République. Cet élan populaire ne saurait être instrumentalisé au profit de politiques sécuritaires ou xénophobes.

Liberté...

La FSU tient à rendre hommage aux victimes de ces attentats. A ces 17 morts. Morts de rire dans le cas de l'équipe de *Charlie*, accusée de blasphème (notion qui a disparu de notre droit en 1789, mais qui persiste en Alsace-Moselle), blasphème qu'ils se sont efforcé de cultiver de tout temps et à l'égard de toutes les religions. Morts dans l'exercice de leur mission de protection dans le cas des fonctionnaires de police. Enfin, morts parce qu'ils étaient juifs dans le cas des otages de l'épicerie casher de Vincennes. Au travers de ces actes, c'est la liberté d'expression, la liberté de conscience et notre modèle laïc qui ont été attaqués. Et c'est pour défendre ces valeurs, que les gens ont manifesté. Loin d'un « carré » de tête composé de représentants étrangers parfois peu scrupuleux de la liberté de presse, voire racistes, et d'hommes politiques français qui contribuent à entretenir l'hostilité à l'égard des musulmans, des étrangers et des Roms.

...égalité, laïcité, fraternité,...

Au travers de ces manifestations, ils ont clamé haut et fort leur volonté de vivre ensemble. Ils ont crié leur refus de l'amalgame entre religion musulmane et terrorisme islamiste, leur refus de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme. Ils ont manifesté leur attachement à une laïcité qui garantit la liberté de conscience et la neutralité de l'Etat. Laïcité qui ne saurait être négociable même en Alsace-Moselle. Laïcité gage d'unité et de tolérance, cœur de la République donc de l'école. Ils ont aussi été mus par un élan de fraternité.

...sécurité ?

Qu'advient-il de cet élan ? Les discours de la Manuel Valls sur « *la guerre contre le terrorisme* » et la nécessité de « *réponses exceptionnelles* » laissent craindre des dérives sécuritaires qui attaqueraient les libertés sans régler le problème. Le terrorisme appelle des réponses à plusieurs échelles. Sur le plan international, les meurtres commis récemment par Boko Haram ou Daesh témoignent de l'acuité du phénomène. Ce dernier doit faire l'objet d'une réponse de la communauté internationale et doit tirer le bilan des interventions menées par le passé par les Etats-Unis et l'OTAN dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Dans le cas de la France, comment expliquer que des gamins de nos cités, nés en France, élevés dans le giron de la République, se transforment en « *djihadistes* » ? Peut-être est-il temps de s'interroger sur des politiques qui ont transformées nos banlieues en ghettos sociaux, contribuant à en faire un terreau de l'islam radical. Politiques accompagnées de discours sécuritaires et xénophobes qui ont fait le nid de l'extrême-droite. Notre pays ne souffre pas tant d'une « dissolution de l'identité française » (fantasme zemmourien), que de politiques économiques et sociales injustes qui ont détérioré les conditions de vie de bien des habitants de ce pays, alimentant leur colère. Il faut en finir avec l'austérité et replacer au centre de nos politiques et de nos discours la solidarité. Enfin, n'oublions pas que « *l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde* » (Mandela). Le savoir et la culture constituent les remparts les plus sûrs contre les fanatismes, quels qu'ils soient.

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

N°73
Janvier 2015

Trimestriel - Le numéro : 0,5 €
Directeur de la publication : Gauvain End
Imprimé par nos soins
N° de CPPAP : 0719S06943
ISSN : 1774-0096

SOMMAIRE

- 1 Editorial
- 2 Elections professionnelles : Quel bilan ?
Quelles analyses ?
- 3 Elections professionnelles 2014 en EPS
- 3 Elections professionnelles 2014 à l'école primaire
- 4 Nouvelle carte de l'éducation prioritaire en Alsace : opacité et austérité
- 4 Elections professionnelles dans l'enseignement professionnel
- 5 Le SNASUB-FSU gagne des sièges !
- 5 Elections de l'Université de Strasbourg
- 6 La section fédérale des retraités Alsace se porte bien
- 7 La Loi de Financement de la Sécurité sociale 2015
- 7 Boycott du CHSCT 68 de l'Education Nationale
- 8 Ni délit de blasphème ni obligation d'enseignement religieux
- 8 Vous en reprendrez bien encore pour un siècle ?
- 9 Soirée de Solidarité France-Palestine à Mulhouse
- 9 La fin de l'austérité en Europe ?
- 9 Colloque AFPS-FSU « Palestine/Israël : quelles représentations dans les manuels scolaires ? »
- 10 Poids lourds vs Poids Plume

Élections Professionnelles : Quel bilan ? Quelles analyses ?

Sur le plan national, la FSU, bien qu'en baisse de 5 pts, conserve sa première place dans l'Education nationale et sa deuxième place dans la Fonction Publique d'Etat. Dans l'Académie de Strasbourg, la FSU cède sa première place à l'UNSA. Au-delà des chiffres, quels enseignements tirer de ces résultats ?

Une participation insuffisante

Dans l'académie de Strasbourg le taux de participation s'élève à 38.5%, ce qui signifie que moins d'un personnel sur deux a voté. Au-delà d'un contexte actuel peu porteur (situation de crise, climat social morose, difficultés du mouvement syndical à engranger des victoires), la raison en tient à des modalités de vote complexes qui n'ont pas encouragé une mobilisation massive des collègues.

Organisation	Voix	Pourcentage	Sièges
UNSA	2723	26,76%	3
FSU	2577	25,32%	3
CFDT	2196	21,58%	3
FO	851	8,36%	1
SNALC	510	5,01%	0
CGT	376	3,69%	0
Sud-Solidaires	366	3,60%	0
CFE-CGC	297	2,92%	0
FAEN	171	1,68%	0
Snptes	109	1,07%	0

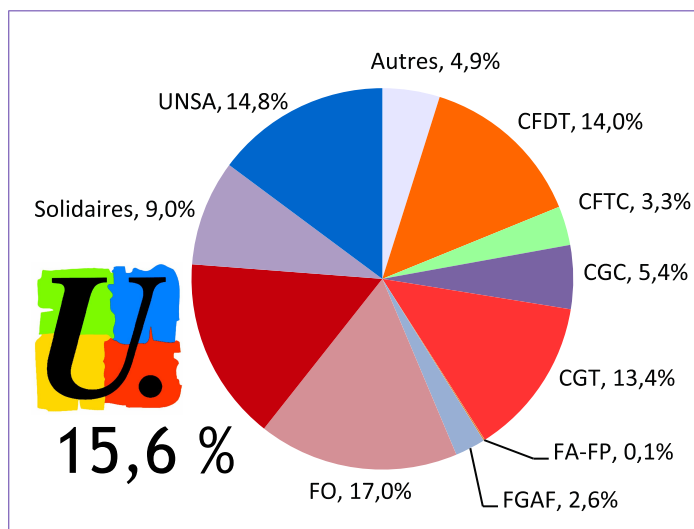
Une interprétation complexe des résultats

Comparaison des résultats des élections 2014 et 2011 par affiliation (en % de suffrages exprimés)

Affiliation	CFDT		CFTC		CGC		CGT		FGAF		FO		FSU		Solidaires		UNSA		Autres (2)	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Education Nationale	10,0	8,9	0,6	0,5	0,5	0,7	6,5	5,5	2,6	5,5	10,1	13,6	40,6	35,5	5,8	5,2	20,7	21,9	2,6	2,7

Les principaux gagnants de cette élection sont l'UNSA et FO qui progressent en voix. Les résultats de l'UNSA traduisent-ils une adhésion croissante au syndicalisme d'accompagnement ? Non, car si l'UNSA progresse cela se fait au détriment du SGEN-CFDT. Quant à FO, le syndicat capitalise les mécontentements et profite de la contestation sans proposer de perspectives de transformations de l'école ou de la société. Affinons, l'analyse : si l'on regarde les votes pour les CAPA et les CAPD, la FSU arrive largement en tête avec 300 voix d'avance sur l'UNSA. Hors pour le CTA elle est derrière l'UNSA. Comment l'expliquer ? Par une déperdition de 560 voix entre le vote pour les syndicats nationaux en CAPA/CAPD et le vote FSU en CTA. D'où la nécessité de poursuivre et de rendre plus lisible l'action fédérale, de manière à ce que les collègues associent leur syndicat à la FSU.

Résultats des élections par affiliation
dans la Fonction Publique de l'Etat



Et maintenant ?

Quoiqu'il en soit la FSU ne peut se contenter de ces résultats en baisse. Quelles leçons doit-on en tirer par rapport à nos pratiques syndicales ? Comment capter ce que disent les déçus et ceux qui n'ont pas voté ? Le travail passe par un travail de pédagogie au quotidien sur le terrain et par la construction de mobilisations à même de répondre aux attentes des collègues.

A ce titre la grève du 3 février proposée par la FSU constitue un point de départ pour construire l'action dans l'éducation.

Gauvain End et Jean-Marie Koelblen
(Co-secrétaires de la FSU Alsace)



FSU 67 10 rue de Lausanne 67000 STRASBOURG Tél. : 03 88 35 17 16 Courriel : fsu67@fsu.fr
FSU 68 19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE Tél. : 03 89 64 16 61 Courriel : fsu68@fsu.fr

<http://alsace.fsu.fr> - <https://www.facebook.com/fsu.alsace>



Elections professionnelles 2014 en EPS



Les élections professionnelles 2014 ont montré, dans un contexte difficile, une nette progression du SNEP-FSU dans notre académie. Près de 43% de votants et surtout près de 82% des suffrages pour le SNEP. Nous obtenons ainsi 8 sièges sur 9, réduisant à néant la tentative du ministère de contrer notre représentativité en rajoutant 2 sièges supplémentaires de commissaires paritaires pour la seule discipline de l'EPS.

Nous tenons à remercier tous les collègues qui nous ont élus et à les assurer de notre totale implication dans la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions d'exercice. Tout au long de l'année, à vos côtés, au service de l'EPS, de ses enseignants et du sport scolaire.

Plus vite, plus haut, plus forts avec le SNEP-FSU !

Jacques PEPIN, responsable corpo SNEP-FSU



Elections professionnelles 2014 à l'école primaire

Au niveau national, le SNUipp-FSU baisse de 4 points par rapport à 2011 mais avec près de 66 000 voix, il reste majoritaire à la CAPN comme dans 79 départements de France et d'Outremer.

Depuis 2011, les votes électroniques ont considérablement diminué la participation (3906 votants en 2008, 2419 votants en 2011 et 2565 votants en 2014) mais malgré cela, les SNUipp-FSU 67 et SNUipp-FSU 68 sont en constante progression depuis leur création.

Dans le Bas-Rhin, FO prend les voix du SNE de 2008 et leur dernier siège, tandis que l'UNSA ne gagne que 20 voix en 3 ans et perd 1,7 points. Avec 706 voix, 27,92% des suffrages (+ 3,9 points), le SNUipp-FSU 67 confirme sa 2^{ème} place et ses 3 sièges en CAPD.

Dans le Haut-Rhin, le SNUipp-FSU 68, avec 733 voix, augmente son score de 2011 de 3,3 points et conforte son 5^{ème} siège en remportant presque la moitié des suffrages.

Composition de la CAPD du Bas-Rhin						
Syndicats	CAPD en 2002	CAPD en 2005	CAPD en 2008	CAPD en 2011	CAPD en 2014	10 sièges à pourvoir
			Participation 64,74%	Participation 40,34 %	Participation 44,25%	
	13,53% 540 voix	18,59% 614 voix	22,79% 857 voix	24,02% 574 voix	27,92% 706 voix	3
SE-UNSA	40,71% 1625 voix	38,02% 1256 voix	40,72% 1531 voix	45% 1075 voix	43,30% 1095 voix	5
SGEN-CFDT	21,77% 869 voix	20,86% 689 voix	17,34% 652 voix	15,48% 370 voix	13,13% 332 voix	1
FO			4,07% 153 voix	2,51% 60 voix	8,98% 227 voix	1
SNE	17,64% 704 voix	18,10% 598 voix	15,05% 566 voix	11,30% 270 voix	4,82% 122 voix	0
SUD				1,67% 40 voix	1,86% 47 voix	0



Résultats CAPD Haut-Rhin 2014

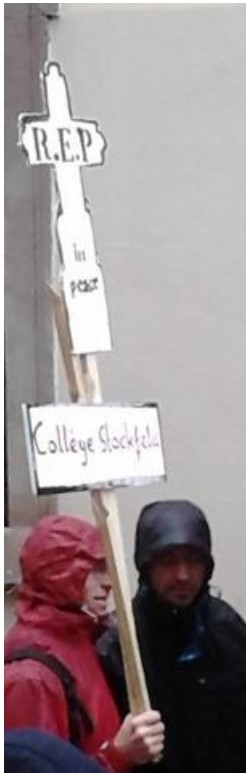
	Inscrits	votants	exprimés
	3692	1550 (39,12%)	1512
	Voix	Pourcentage	Sièges
	733 (+40)	48,48 % (+3,3)	5
Se-UNSA	334(+16)	22,09 % (+1,36)	2
SGEN	387(+4)	25,60 % (+0,63)	3
FO	58(+12)	3,8 % (-0,8)	0

Composition de la CAPN		
Syndicats	CAPN % 2014	10 Sièges à pourvoir
	44,28	6
SE	25,06	3
SGEN	6,2	0
SNE	1,98	0
FO	13,4	1
SUD	4,66	0



Nous remercions toutes les enseignantes et enseignants des écoles qui nous ont fait confiance. Cela nous conforte dans notre projet pour l'école conjuguant réussite de tous les élèves, amélioration et revalorisation de la condition enseignante.

Nouvelle carte de l'éducation prioritaire en Alsace : opacité et austérité



Le 12 décembre, alors que se réunissait le groupe de travail sur l'éducation prioritaire, le recteur dévoilait la nouvelle carte des REP/REP + en Alsace. Au-delà la méthode, qu'elle dénonce (déni de dialogue social, manque de transparence), la FSU revendique un élargissement de cette carte. Ce sont sur ces bases qu'elle a pris l'initiative d'un rassemblement intersyndical (CGT-FSU-SGEN-CFDT-SUD EDUCATION-UNSA) le 17 décembre 2014.

Un déni de dialogue social

Vendredi 12 décembre 2014, le Recteur a dévoilé à la presse la nouvelle carte de l'éducation prioritaire en Alsace. Pendant ce temps, son secrétaire adjoint était chargé d'occuper les représentants élus des personnels lors d'un groupe de travail censé instruire la question... Par cette politique du fait accompli, Mr le Recteur manifeste son mépris des instances représentatives des personnels et prive ces derniers de leur raison d'être. Faut-il rappeler au Recteur, nommé en Conseil des Ministres, en quoi consiste le principe de représentativité en démocratie ?

Un manque de transparence flagrant

Pour ce qui est de la nouvelle carte, aucun critère chiffré n'a été dévoilé en dépit des demandes répétées des organisations syndicales. Dès lors, toutes les interrogations sont permises sur la façon dont la carte de l'éducation prioritaire en Alsace a



été arrêtée. Si le Recteur cherche à se donner l'apparence de l'objectivité, rien ne garantit qu'il en soit allé ainsi. Sinon, pourquoi les indicateurs chiffrés demeurent-ils secrets ? Peut-être aussi parce qu'il ne veut pas assumer ses choix, parce que la réalité sociale de l'Alsace exige qu'il y ait davantage de réseaux d'Education Prioritaire et parce que l'austérité budgétaire impose un tri scandaleux entre des élèves également nécessiteux.



Elargir le périmètre de l'éducation prioritaire en Alsace

Dans notre académie, 21 collèges et réseaux d'écoles font partie de l'Education Prioritaire. La dotation reste inchangée par rapport à l'année précédente. Les collèges Maurois de Bischwiller et Bel-Air de Mulhouse entrent dans le dispositif, au détriment des collèges Mermoz de Wittelsheim et Reber de Sainte-Marie aux Mines. Ce n'est pas acceptable. D'autant moins que dans un premier temps le rectorat avait de lui-même ciblé 28 établissements susceptibles d'intégrer le dispositif REP + ou REP.

Thomas Saettler, SNES-FSU



Élections professionnelles dans l'enseignement professionnel

Inscrits : 1826 Organisations	Votants : 907	Taux Participation : 49.67%	
	Voix	%	Sièges
SNUEP-FSU	78	8.76	1
Sgen-CFDT	141	15.84	1
Unsa	90	10.11	1
Snetaa-FO	120	13.48	1
Cgt	170	19.10	2
Action-Démocratie (Cgc)	291	32.70	4

C'est un véritable bouleversement dans la CAPA PLP de Strasbourg. Les DEMAGOGUES d'Action-Démocratie-CGC déboulent et raflent 4 sièges. Le Sgen perd 2 sièges, l'Unsa et le Snetaa 1. Seuls la Cgt et le SNUEP-FSU restent stables. L'Unsa s'effondre car A-D en faisait partie en 2011.

Le SNASUB-FSU gagne des sièges !

Déjà bien implantée dans les universités, la section Alsace du SNASUB-FSU (syndicat des personnels administratifs, techniques et de bibliothèque) s'était fixée comme objectif pour ces élections de pouvoir siéger à nouveau en CAPA des personnels administratifs (AENES). Nous nous sommes donné les moyens d'y parvenir. Un gros travail a été effectué par les militants pour recueillir des candidatures d'agents non syndiqués pour compléter nos listes. Nous avons présenté des listes dans les 3 catégories d'agents (A, B, C), soit 7 listes de 4 candidats, présentant ainsi une image dynamique aux électeurs. Cela a porté ses fruits puisque nous avons remporté 2 sièges en CAPA :

- 1 siège chez les SAENES (cat B)
- 1 siège chez les ADJAENES (cat C)

Nous avons aussi 1 siège à la CCP des non-titulaires ATSS.

Nous avons apporté notre contribution à la dynamique FSU par la présence de Myriam Marinelli en 4ème position sur la liste pour le CTA.

Comme de coutume, dans l'enseignement supérieur des listes FSU ont pu être constituées aux Comités Techniques avec l'apport du SNASUB-FSU. Dans chacune des deux universités la FSU a remporté 2 sièges au Comité Technique d'Etablissement.

Nous avons également 3 sièges sur 5 au CTE de la BNU et nous remportons tous les sièges en CCP-ANT .

Ces résultats donnent les moyens au SNASUB-FSU de travailler pour l'ensemble des collègues, mais surtout le devoir de les défendre avec engagement et énergie.

Bureau Snasub-FSU Alsace



Elections de l'Université de Strasbourg

Quelques éléments à retenir à partir des résultats comparés 2011/2014 :

- la scission UNSA fait passer l'ensemble UNSA + SNPTES de 30,26% à 39,88% (+9,62%) et de 3 à 5 sièges au CTE : -2 pour l'UNSA et + 4 pour le SNPTES, grand gagnant de l'opération : il obtient un troisième et un quatrième siège à la plus forte moyenne.
- la FSU reste stable (+0,59%) et conserve deux sièges,
- le Sgen-CFDT perd 3,05% et un siège,
- la CGT perd 5,83% et un siège,
- Sud gagne +0,33%,
- FO perd 1,67%,
- la participation baisse de 22,66% à 17,35% (- 5,31%).

Élections professionnelles UHA

1101 inscrits, 409 Votants, 376 Exprimés.

Snptes	142	4 sièges
Cfdt	104	3 sièges
FSU	69	2 sièges
Unsa	61	1 siège

RESULTATS des Elections Professionnelles				
UNIVERSITE de STRASBOURG (4 décembre 2014)				
Avec comparatif résultats 2011/2014				
CTE	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Suffrages exprimés	Blancs ou nuls
	6292/7007	1426/1235	1401/1217	25/18
Listes	Nombre de voix 2011/2014	Nombre de sièges 2011/2014	%	Différence 2011/2014
FSU : pour un dialogue social authentique	229/205	2/2 =	16,34/16,85	0,51
SES-CGT et SNTRS-CGT	342/225	03/02/2001	24,41/18,49	-5,92
Sgen-CFDT	229/161	02/01/2001	16,34/13,23	-3,11
SNPTES	Absent/330	0/4 +4	0/26,62	26,62
SUD-Education	68/63	0/0 =	4,87/5,18	0,31
SupAutonome-FO et SNPREEES-FO	109/74	0/0 =	7,78/6,08	-1,7
UNSA	424/159	03/01/2002	30,26/13,06	-17,2
CTMESR	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Suffrages exprimés	Blancs ou nuls
77,86 des inscrits CTE	5456	1138	1110	28
Listes	Nombre de voix		%	
CGC	18		1,62	
CFTC	22		1,98	
CFDT	142		12,8	
SNTPS	333		30	
SNALC	6		0,54	
FSU	149		13,42	
FO	69		6,22	
SAGES	10		0,9	
SPEG	2		0,18	
SUD	56		5,05	
UNSA	145		13,06	
CGT	158		14,23	
CTU				
18,45% des inscrits CTE	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Suffrages exprimés	Blancs ou nuls
	1291	206	198	8
Listes	Nombre de voix		%	
SUD	24		12,12	
UNSA	12		6,06	
FO	13		6,57	
Sgen-CFDT	44		22,22	
SNE-SUP-FSU	70		35,35	
CGT-FercSup	23		11,62	
CFTC	12		6,06	



FSU 67 10 rue de Lausanne 67000 STRASBOURG Tél. : 03 88 35 17 16 Courriel : fsu67@fsu.fr
 FSU 68 19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE Tél. : 03 89 64 16 61 Courriel : fsu68@fsu.fr

<http://alsace.fsu.fr> - <https://www.facebook.com/fsu.alsace>



La section fédérale des retraités Alsace se porte bien



Une trentaine de syndiqués SNEP, SNES, SNUEP, SNUipp du 67 et du 68 sont venus à Colmar en train, en voiture et... à vélo pour débattre de l'actualité politique et syndicale.

Françoise et Jean-Jacques en ont évoqué l'essentiel. Ils ont rappelé les actions des retraité-es du 1 juin et du 30 septembre pour la revalorisation des pensions et une loi plus ambitieuse « pour l'adaptation de la société au vieillissement de la population ». Son financement prévu uniquement par la taxation des pensions à hauteur de 0,30% (CASA) n'est pas admissible. Nous devons agir pour un financement solidaire.

Des **actions intersyndicales** et des **conférences de presse** auront lieu dans les 2 SFR le 28 Janvier pour préparer une action le 1 avril 2015 face au blocage de la revalorisation des pensions et au report à 2016 de la loi sur « la perte d'autonomie ».

Jean-Jacques a évoqué les différentes instances auxquelles appartiennent les pensionné-e-s syndiqué-e-s.

Le nouveau dispositif de fiscalité avec le passage à quatre tranches du barème a été évoqué.

Le nouveau scandale de la **baisse de 30% des rentes du COREM du régime 1** ex MRIFEN a soulevé de nombreuses questions. La FSU a interpellé le président de l'UMR.



Les participant-e-s ont réclamé **une réflexion plus approfondie sur le droit à mourir dans la dignité.**



Nous avons débattu **des problèmes posés par « l'occupation des sols »** comme à Sivens et la répression violente des manifestations.

Marjolaine a fait **un exposé très intéressant sur l'origine de l'Ecologie** qui remonte au 18^e siècle. L'écologie n'est pas l'apanage de la gauche, l'extrême droite allemande entre les 2 guerres a développé le courant néo paganisme qui a inspiré le mouvement actuel « Terres des peuples ». De nos jours la croissance et le PIB sont remis en cause ; les énergies fossiles s'épuisent ou provoquent des catastrophes ; **il est urgent pour les hommes et la planète de trouver d'autres solutions.** Les associations

des citoyens et les syndicats doivent réfléchir à ces problèmes.

Après un déjeuner amical, **la visite passionnante de l'INRA** a conclu cette journée riche en rebondissements.

La Loi de Financement de la Sécurité sociale 2015

L'examen définitif du projet de loi du financement de la sécurité sociale 2015 a eu lieu le 1 décembre. Sur les 50 milliards d'économie prévus par le gouvernement d'ici 2017, 21 milliards d'euros seront réalisés aux dépens de la sécurité sociale. Les dépenses liées à la protection sociale (hors assurance maladie) sont mises à contribution : **6,4 milliards d'euros d'économies sont ainsi programmées en 2015 (concernent l'assurance chômage et les retraites complémentaires) et 3,2 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de santé** notamment en limitant à 2,1% la hausse des dépenses de santé (contre 2,4% pour 2014), soit la hausse la plus faible depuis la mise en place en 1997 de l'objectif national des dépenses d'Assurance maladie (Ondam). Le Sénat a même fait de la surenchère en proposant une économie supplémentaire d'1 Md d'euros sur l'objectif national des dépenses d'assurance maladie et le relèvement progressif de l'âge légal de départ en retraite pour le porter à 64 ans en 2024 !

La FSU conteste tout ce qui vise à organiser le démantèlement progressif de la sécurité sociale au nom de la réduction d'un déficit qu'il convient de relativiser.

Ce déficit n'est pas dû à des dépenses sociales trop lourdes mais à l'insuffisance des recettes lié à une politique économique et sociale libérale qui multiplie les exonérations et allègements de cotisations sociales pour les employeurs sans parler des fraudes aux cotisations patronales chiffrées à 15,4 milliards d'euros en 2014 !

Alors **qu'un tiers des Français renonce aux soins médicaux** pour raisons financières en 2013 (baromètre CSA pour Europ Assistance), **ce PLFSS** ne revient pas sur les désengagements passés de l'assurance maladie et laisse un « reste à charge » aux patients beaucoup trop lourd. Il **ne répond pas réellement aux attentes sociales.**

Françoise Eiden, SNES-FSU



Boycott du CHSCT 68 de l'Education Nationale

Sur proposition de la FSU les membres du CHSCT 68 ont boycotté la séance du 16 octobre dernier. Une déclaration intersyndicale a été remise au secrétaire général de la DDSEN. La presse locale a relayé cette information.

Cette action fait suite à plus d'une année de revendications non satisfaites : le ministère préconise en effet que les membres des comités hygiène et sécurité et conditions de travail soient libérés pour effectuer le travail lié à cette mission et le rectorat refuse alors que les textes officiels qui régissent les CHSCT non seulement le permettent mais le conseillent. Pourquoi ? De quoi notre Administration a-t-elle peur ? Notre demande est de convertir les droits d'absences (qui pénalisent les élèves qui ont des enseignants absents, qui pénalisent les services qui ont un collègue absent) en heures de décharge de service et ce de manière hebdomadaire.

Cette revendication est partagée au niveau académique ainsi qu'au niveau départemental 67. Lorsqu'on sait que de nombreuses académies (Toulouse, Nancy-Metz...) ont accédé à cette demande on ne peut que déplorer l'attitude du rectorat de Strasbourg.



La FSU continuera même en dehors des périodes électorales à défendre vos droits et à visiter avec un regard critique les écoles, services, collèges et lycées. La FSU se bat pour que les conditions de travail des agents soient les meilleures pour eux bien sûr mais aussi pour les élèves dont nous devons assurer la réussite.

Contactez votre section départementale FSU en cas de question sur ce sujet. Remplissez le registre santé et sécurité au travail dans votre établissement (RSST) si des

risques apparaissent sur votre lieu de travail.

Christophe ANSEL, membre du CHSCT 68



Vous en reprendrez bien encore pour un siècle ?

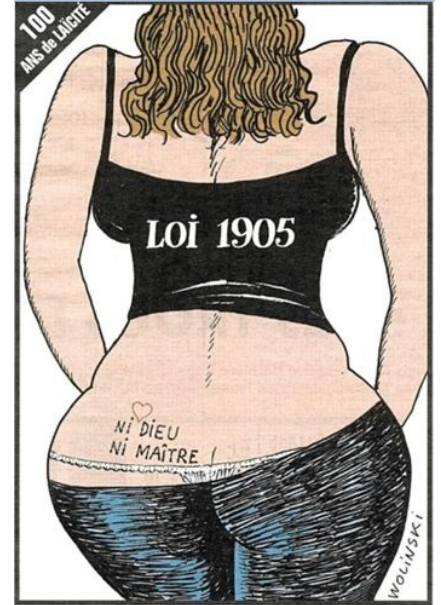
(NDLR : cet article a été écrit début décembre 2014)

Le colloque annoncé dans le dernier bulletin s'est déroulé dans de bonnes conditions. Au vu de la qualité tant des intervenants de la tribune que de la salle on regrettera que le nombre des participants soit resté aussi mesuré. La grande manifestation qui bousculerait le statut scolaire local ne semble toujours pas d'actualité. C'est pourquoi des modifications même limitées de la circulaire rectorale organisant l'enseignement religieux (ER) restent souhaitables et méritent notre mobilisation et a fortiori pour le changement que nous réclamons prioritairement, **le passage en optionnel de l'ER entraînant la fin du régime de la demande de dispense et dans l'élémentaire la sortie de l'ER des 24 heures de tronc commun.**

Une délégation des organisations laïques d'Alsace et de Moselle a été reçue par un conseiller politique de Najat Vallaud-Belkacem. Nos demandes ont fait l'objet d'une écoute attentive. Espérons des avancées mais nous sommes encore loin du compte par rapport à nos demandes premières.

Par ailleurs la parole des FSU 67, 68 et 57 ainsi que de la FCPE 67 et de l'UNSA-éducation-Alsace sera portée sur les mêmes positions, le 16 décembre à l'observatoire de la Laïcité présidé par Jean-Louis BIANCO qui a mis à son ordre du jour le statut des cultes en Alsace et en Moselle. Lors de cette audience à nos demandes prioritaires de passage à l'optionnel de l'ER, il sera ajouté la suppression du **délit de blasphème qui subsiste toujours en Alsace** et en Moselle et qui par son anachronisme et son intolérance déshonore nos départements.

On compte sur vous tous pour obtenir une amélioration de la situation dans le sens d'une meilleure reconnaissance de la laïcité et pour que l'Alsace n'attende pas encore un autre siècle pour bénéficier pleinement des lois laïques de la république.



Bernard Anclin, SNES-FSU



Ni délit de blasphème ni obligation d'enseignement religieux

Depuis l'attentat tragique contre Charlie-Hebdo on a entendu répéter à satiété que, « heureusement le délit de blasphème n'existe plus en France depuis 1881 ». C'est oublier qu'il est toujours applicable en Alsace et en Moselle même s'il n'a pas donné lieu à condamnation. Il n'exerce pas moins un pouvoir de nuisance comme entreprise d'intolérance, de refus de la laïcité et de menace sur la liberté d'expression (des plaintes ont été déposées en 2012 contre Charlie-Hebdo et contre le spectacle de Romeo Castellucci).



Qu'aujourd'hui ce soient les responsables des cultes qui réclament son abrogation (article 166 du code pénal local) nous interroge sur l'inconsistance des responsables politiques dont c'était pourtant le rôle et que les forces laïques avaient interpellés.

Pas vers la laïcité et manœuvre pour sauver l'essentiel, le statut scolaire local !

Continuons à exiger l'optionnalité de l'enseignement religieux, fin du système de dispense et dans le primaire sa sortie des 24 h d'enseignement général.

Bernard Anclin, SNES-FSU



Soirée de Solidarité France-Palestine à Mulhouse


Alors que notre pays a été touché de plein fouet par l'obscurantisme et que certains ajoutent à nouveau le spectre d'une « guerre des civilisations » il est urgent de réaffirmer les principes de solidarité entre les peuples et de tolérance. A l'image de cette soirée qui s'est déroulée à Mulhouse le 22 novembre 2014

La soirée, organisée par l'Association France Palestine Solidarité du Haut-Rhin en partenariat avec la FSU68, a débuté par un petit film produit par l'A F P S 68 « de retour d'une mission en Palestine ». Intitulé Lettre au Président de la République il rendait bien compte de la situation inextricable faite aux Palestiniens, parqués et isolés par le mur, la séparation des routes destinées aux Israéliens ou aux Palestiniens, les barrages, et de l'impossibilité de trouver une solution, puisque les populations israélienne et palestinienne n'ont plus de possibilités de se rencontrer dans ce régime d'apartheid.

Puis nous avons eu un échange avec une délégation palestinienne de cinq membres, dont les parents du jeune palestinien brûlé vif cet été par des extrémistes juifs, ce qui avait déclenché la guerre de Gaza. Ils nous ont demandé de faire pression sur notre gouvernement pour qu'il reconnaisse l'état palestinien.



La soirée comportait par ailleurs une information sur les prisonniers palestiniens. Parmi les 7400 prisonniers, hommes, femmes et enfants, une vingtaine de femmes, dont Lina Jarbouni (photo ci-contre), la prisonnière avec qui correspond le groupe strasbourgeois de Femmes Egalité dont je fais partie. C'est la doyenne et la porte-parole d'un groupe de six femmes détenues dans des conditions difficiles à la prison israélienne de Hasharon. Elle est emprisonnée depuis 2002 et ne sera libérée qu'en 2019. L'AFPS organise des parrainages de prisonniers palestiniens depuis la libération du franco-palestinien Salah Hamouri, qui a voulu que ses compagnons d'infortune bénéficient du même élan de solidarité que lui.

Elisabeth Hamzé, SNES-FSU 

Dernières Minutes

La fin de l'austérité en Europe ?

La FSU Alsace se félicite de la victoire du parti Syriza en Grèce, berceau de la démocratie.

C'est un pied de nez à la troïka, l'histoire tourne à gauche.

Aujourd'hui nous sommes tous grecs.

Colloque AFPS-FSU « Palestine/Israël : quelles représentations dans les manuels scolaires ? »

« La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre », écrivait le géographe Yves Lacoste.

Le conflit israélo-palestinien, tel qu'il est enseigné dans les écoles, en est l'illustration tragique. La guerre au Proche-Orient se mène également dans les manuels scolaires. En Israël, en Palestine, mais aussi ici, en France.

Cette question sera au cœur du débat lors du colloque organisé par la FSU 68 et l'AFPS 68 le 14 février 2015 à Kingersheim (informations et modalités d'inscription sur le site de la FSU Alsace : <http://alsace.fsu.fr>).

Ce thème fait également l'objet d'un livre publié par l'AFPS, le Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes et l'Institut de recherches de la FSU (voir ci-contre). Le livre est disponible en librairie.



Poids lourds vs Poids Plume

L'écrivaine franco-sénégalaise Fatou Diome lance un poème à la mer. Une manière de rendre un hommage à « Tous les Charlie qui refusent le silence résigné ».

Poids lourds vs Poids Plume

On la lève, la pèse, la soupèse,
C'est une danseuse,
Pour elle, point d'entrave.

On l'agrippe, on s'y accroche.
À bout de souffle, on s'y cramponne,
C'est une béquille.

On la caresse, on la tapote, on la mordille,
Quand l'estomac se met en vrille,
Elle seule nourrit.

On la dégaine, la pointe, elle scintille,
Canne le jour, torche la nuit,
Elle fend les ténèbres.

Elle tient dans une poche,
Mais elle sert de pont,
Minuscule, elle ouvre l'horizon.

Elle n'est pas un glaive,
Mais elle gagne des guerres,
Pour la liberté, elle reste rebelle.

Elle abat les murs de l'ignorance,
Donne voix aux innocents,
Agite le sommeil des tyrans.

Dangereuse ! Dangereuse ! À neutraliser !
Hurlent les despotes du monde,
Mais c'est quoi ? Cette maudite chose !

Ma danseuse,
Ma béquille,
Mon souffle.

Mais enfin ! C'est quoi ? Insistent les despotes.
Dis-le-nous,
Et tu auras le repos.

Fine et curieuse,
Fragile mais irréductible,
Elle sonde et écrit le monde.

Une plume !
Ha-ha-ha, bof ! s'esclaffent les despotes :
Une brouille !

Oui, mais parce que les mots fondent,
Forment et formulent le monde,
Laissez danser les plumes à travers le monde.

Pour les journalistes, écrivains, artistes,
Tous les Charlie qui refusent le silence résigné,
Une plume : pour écrire, réclamer, exiger, crier :
Liberté !

Fatou Diome



*Fatou Diome est de nationalité franco-sénégalaise. Elle arrive en France en 1994 et vit depuis à Strasbourg. Après des études de lettres à Strasbourg, elle a enseigné à l'université Marc BLOCH de Strasbourg et à l'Institut supérieur de pédagogie de Karlsruhe, en Allemagne. Elle est l'auteur de huit livres, dont un recueil de nouvelles **La Préférence nationale** (Présence Africaine, 2001) ainsi que de cinq romans : **Le Ventre de l'Atlantique** (Anne Carrière, 2003), et, aux éditions Flammarion, **Kétala** (2006), **Inassouviés nos vies** (2008), **Celles qui attendent** (2010) et **Impossible de grandir** (2013). Elle est cette année la marraine du Prix Louise Weiss de Littérature de l'Université de Strasbourg, organisé en collaboration avec EUROBABEL et Bibliothèques Idéales. En septembre dernier elle livrait à Arte un récit en cinq volets de son expérience dans un camp de réfugiés au Népal.*